

Ce jour avait lieu le dernier Comité Technique Spécial de la mandature mais également sous cette forme.

Nous pouvons faire le constat pour cette année que le dialogue social n'est toujours pas à l'ordre du jour de notre Direction qui aura été « jusqu'au boutiste » dans sa manière de gérer cet établissement sans lien avec le personnel.

La majorité des documents sont incomplets, reçus ce matin ou encore aucun envoi aux organisations syndicales.

Le chef d'établissement souhaite commencer par une présentation du fonctionnement et du service garde des murs de la SAS .

Pour commencer, **l'UFAP UNSa Justice de Valence** souhaite mettre en exergue l'opacité la plus totale dont fait preuve l'administration sur la prochaine ouverture de cette SAS. Les organisations syndicales sont totalement mises de côtés pour les différents groupes de travail. Des réunions devaient avoir lieu à la rentrée avec notre présence, nous n'avons aucune nouvelle et constatons ici ou là fleurir des décisions prises totalement arbitrairement par la Direction.

La Direction nous explique que les nuits et les week-ends seront gérés par un agent seul, que pour toute levée de doute ou alarme sur les hyperfréquences des agents du CP seront dépêchés sur la SAS.

L'UFAP Unsa Justice de Valence questionne la direction sur notamment la problématique d'un agent qui ferait un malaise, pourquoi ne verser que 8 agents à la garde des murs alors que le CP a été abondé de 10 agents à minima pour ce faire.

Pourquoi puiser dans le service de nuit pour l'ensemble des personnels du CP Valence afin de pallier les carences en personnels de cette SAS ? Et le week-end, des personnels devront se rendre sur la SAS avec déjà un mode dégradé sur l'établissement...

Dépoiler Paul déjà à poil pour habiller le chétif Jacques...

Il s'agit donc d'une volonté affichée de la direction de réduire les coûts !!

Pourquoi ne pas avoir intégré les organisations syndicales pour discuter de tout cela avant de le faire passer dans cette chambre d'enregistrement qui n'est qu'une mascarade ?? Pourquoi apprenons-nous l'ensemble des mesures le jour du CTS sans pouvoir en échanger avant validation ?

Le Directeur nous répond que c'est comme ça, c'est lui qui décide, c'est lui qui est le comptable...

L'UFAP UNSa Justice décide de quitter cette instance où le premier représentant de l'administration ne veut rien entendre et encore moins respecter les agents que nous représentons.

Le départ prochain du directeur permettra au moins un temps aux agents de respirer un peu tant le fonctionnement en mode fermé est de plus en plus insupportable.

Nos directions, dépossédées de toute forme de capacité à argumenter leurs projets ne peuvent que les imposer brutalement. Elles démontrent ainsi l'appauvrissement intellectuel de toute une caste dirigeante en mal de reconnaissance.

L'histoire de cet établissement, bien que récente, a déjà montré que nos supers élites locales ont été contraintes de faire machine arrière pour adopter finalement les propositions de **L'UFAP UNSa Justice** en terme de service.

A tout faire pour discréditer les représentants du personnel, à son corps défendant, la direction ramène les personnels vers nous, sidérés de tels comportements allant à l'encontre à la fois des desiderata et même de l'intérêt de l'administration.

A l'approche d'élections professionnelles, on se dit qu'heureusement pour eux, ils ne sont pas élus mais désignés....



*Pour l'UFAP Unsa Justice de Valence,
F. SALAMONE - P. CARRIAT - S. ROYERE*